



## Protocole pour la réouverture du Mémorial Alsace Moselle à compter du 19 mai 2021

Suite à la diffusion par le Ministère de la Culture le 12 mai 2021 du guide actualisé d'aide pour la réouverture au public des musées, monuments, FRAC et centres d'art (ERP de type Y), le protocole de réouverture du Mémorial Alsace Moselle a été modifié dans le respect des règles gouvernementales en vigueur.

Il reprend les préconisations édictées par les ministères compétents en matière de sécurité et de santé au travail, qui sont les autorités habilitées en matière de recommandations sanitaires. Il prend en compte la situation sanitaire à la date de leur rédaction, et devra être adapté en cas d'évolution de cette situation, dans un sens ou dans un autre.

Ainsi :

**La réouverture des établissements recevant du public de type Y s'organisera, sous réserve de la situation sanitaire locale et sauf aggravation de la situation, en trois phases successives et progressives :**

- **Phase 1 (à partir du 19 mai si la situation sanitaire locale le permet) : avec une jauge réduite ou 8 m<sup>2</sup> par visiteur et le respect du couvre-feu à 21h**
- **Phase 2 (à partir du 9 juin si la situation sanitaire locale le permet) : avec une jauge à 4 m<sup>2</sup> par visiteur (voir infra) et le respect du couvre-feu à 23h**
- **Phase 3 (à partir du 30 juin si la situation sanitaire locale le permet) : réouverture sans limitation de jauge, mais avec le maintien de la distanciation et des gestes barrière.**

**Durant toutes ces phases, le respect des gestes barrières et d'une distanciation physique d'au moins 1 mètre entre chaque personne dotée d'un masque est à maintenir.**

**Le déclenchement de chaque phase sera lié à la situation sanitaire locale. Le taux d'incidence local sera particulièrement surveillé par les autorités : en cas de taux dépassant les 400 infections pour 100 000 habitants, d'une augmentation brutale ou d'une saturation des hôpitaux, les ouvertures ou le passage d'une phase à l'autre pourront ne pas être autorisés.**

Au Mémorial Alsace Moselle l'accueil des visiteurs est envisagé à partir du **mercredi 19 mai** à 9h30.

Le document ci-dessous reprend donc l'ensemble des mesures d'ordre public préconisées par le gouvernement mais également celles spécifiques au Mémorial compte tenu de sa configuration.

Ce protocole a été négocié avec l'ensemble du personnel et viendra en annexe des règlements de visite et du règlement intérieur. Conformément à l'ordonnance n° 2020-330 du 25 mars 2020 relative aux mesures de continuité des collectivités territoriales et des établissements publics locaux le comité syndical en sera tenu informé.

Ce document sera affiché à l'accueil du Mémorial et sur le site internet du Mémorial Alsace Moselle [www.memorial-alsace-moselle.com](http://www.memorial-alsace-moselle.com)

**Toutefois, dans un souci de communication efficace, l'ensemble des mesures mises en œuvre au Mémorial pour assurer la sécurité sanitaire des visiteurs sera affiché à proximité immédiate des portes d'entrée à côté des informations pratiques d'accès au site.**

**En outre, des pictogrammes (port du masque recommandé, lavage des mains, utilisation gel hydroalcoolique) sont affichés sur les portes d'entrée du Mémorial et la distanciation d'1 mètre est matérialisée au sol dans le hall.**

**Rappel du protocole national de déconfinement pour les entreprises pour assurer la sécurité et la santé des salariés**

L'employeur est responsable de la santé et de la sécurité de ses salariés. La loi prévoit qu'il doit prendre des mesures de prévention et veiller à l'adaptation de ces mesures pour tenir compte du changement des circonstances. Une crise sanitaire est un changement de circonstances qui doit le conduire à s'assurer que les mesures qu'il met en œuvre habituellement sont toujours adaptées ou doivent l'être pour protéger les salariés contre les risques de contamination. Il en va de l'intérêt des salariés mais aussi des entreprises car la présence des salariés à leur poste dépendra largement de leur confiance dans la capacité de l'entreprise à répondre à leurs inquiétudes et à les protéger contre les risques spécifiques liés au virus, notamment ceux qui sont en contact avec les clients.

Conformément aux principes généraux de prévention en matière de protection de la santé et sécurité au travail, la démarche de déconfinement mise en place dans chaque entreprise et établissement doit conduire, par ordre de priorité :

- à éviter les risques d'exposition au virus en diminuant la jauge d'accueil pour ainsi augmenter l'espace par visiteur
- à évaluer les risques qui ne peuvent être évités en recommandant la réservation de créneaux de visite afin de permettre de lisser la fréquentation
- à privilégier les mesures de protection collective en leur donnant la priorité sur les mesures de protection individuelle tout en incitant au téléchargement de l'application TousAntiCovid pour un traçage optimal.

## **Rappels applicables à tous les visiteurs et agents du Mémorial Alsace Moselle en matière de respect des gestes barrières**

- 1. Respecter l'ensemble des gestes barrières (ex. ne pas se serrer la main, ne pas s'embrasser, tousser dans son coude, utiliser un mouchoir jetable, etc.) et en particulier :**
  - Respecter le port du masque couvrant le nez, la bouche, et le menton en continu. Le masque doit être un masque grand public filtration supérieure à 90% ou chirurgical, et en parfaite intégrité. Son port est obligatoire dès 11 ans et fortement recommandé à partir de 6 ans ; Les masques doivent être changés toutes les 4 heures ou lorsqu'ils sont humides.
  - Les visières ne se substituent pas au port du masque et doivent de ce fait être portées en complément de ce dernier.
  - Se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydroalcoolique (SHA) ne pas se sécher les mains avec un dispositif de papier/tissu à usage non unique
  - Eviter de se toucher le visage en particulier le nez et la bouche ;
  - Utiliser un mouchoir jetable pour se moucher, tousser, éternuer ou cracher, et le jeter aussitôt ;
  - Tousser et éternuer dans son coude ou dans un mouchoir en papier jetable
  - Mettre en œuvre les mesures de distanciation physique :
  - Ne pas se serrer les mains ou embrasser pour se saluer, ni d'accolade ;
  - Les casiers et vestiaires seront fermés jusqu'à nouvel ordre.
  - Les tablettes et casques audio ne peuvent être proposés aux visiteurs jusqu'à nouvel ordre, l'application du MAM peut être téléchargée mais pas de prêt de casque audio possible.
  
- 2. A l'entrée du site ainsi qu'aux principaux points de passage de l'établissement, mise en évidence du rappel des gestes barrières et de la liste des symptômes Covid-19 avec la conduite à tenir, l'invitation à télécharger et activer l'application «Tous Anticovid » :**
  - Dans les espaces stratégiques : billetterie, salles Laure Diebold et Simone Veil : afficher les rappels généraux
  - Dans les espaces « à risque », de circulation (sanitaires, ascenseurs, espaces exigus) : indiquer le nombre de personnes admises et la consigne du lavage et désinfection des mains
  - Dans les espaces d'ateliers pédagogiques, mettre du gel hydroalcoolique à disposition, faire apparaître les rappels généraux (idem salles Laure Diebold et Simone Veil) et la consigne de maintenir ouvertes les portes qui doivent le rester.
  
- 3. Respecter une distance physique de 2 mètres en milieu clos et en extérieur (hors personnes d'un même foyer) lorsque le port du masque n'est pas possible. Une distanciation physique d'un mètre minimum doit être respectée en tout lieu et en toute circonstance.**

## 1. Un accueil avec une jauge réduite et progressive

**L'évolution majeure par rapport aux recommandations émises au printemps 2020 et déjà adaptées fin novembre 2020, concerne l'application d'une jauge plus réduite, dont le mode de calcul change : les ERP de type Y (musées et monuments, centres d'art et lieux d'expositions) pourront ouvrir à partir du 19 mai (phase 1) en appliquant une jauge qui limite la fréquentation, à un instant T, à 8 m<sup>2</sup> par visiteur.**

Cette jauge sera amenée à évoluer en fonction de la situation sanitaire et sera fixée, à chaque étape, par la réglementation, dans le respect, pour chaque établissement, de la jauge maximale qui lui est fixée au titre de la sécurité. Il est envisagé à la date de rédaction de ce protocole l'évolution suivante : passage en phase 2 à une jauge maximale de 4 m<sup>2</sup> par visiteur (soit 1 mètre au minimum entre chaque personne).

La limitation de jauge pour raison sanitaire ne sera plus imposée en phase 3.

**Dans un souci de simplification, étant donné que les établissements musées et monuments gèrent des flux et non des visiteurs statiques :**

- Cette jauge s'apprécie sur la totalité des surfaces ouvertes au public de chaque ERP, **soit pour le Mémorial dont la surface d'exposition permanente est de 2500m<sup>2</sup>, une jauge maximale autorisée de 312 personnes** simultanément dans le parcours. Le mode de calcul appliqué sera affiché avec sur la baie vitrée et en billetterie avec les mesures barrières appliquées.
- **Cependant, compte-tenu de certains espaces plus fermés, il sera par voie d'affichage demandé aux visiteurs de ne pas stationner dans ces lieux et de patienter si l'espace est déjà occupé. Dans le cadre d'accueil de classes, le médiateur ne s'arrêtera pas dans ces espaces (Sas Hitler, sas Pétain, bureau RAD)**
- Cette jauge n'a pas à être validée par les autorités préfectorales en amont de l'ouverture. Les flux seront gérés et la circulation des visiteurs sera adaptée en veillant à ce que le nombre maximal de visiteurs dans l'ensemble du Mémorial ne dépasse pas la norme autorisée.
- Dans les espaces extérieurs attenants au Mémorial, il est demandé aux visiteurs de respecter la réglementation en vigueur et de ne pique-niquer que dans les espaces prévus à cet effet. La distanciation physique et le respect des gestes barrières doit y être strictement appliquée.

Le contrôle du respect de cette jauge revient au responsable du Mémorial Alsace Moselle au vu de la configuration spécifique du lieu.

- **La réservation préalable, en ligne ou par téléphone, d'un créneau horaire pour la visite, est fortement recommandée.**

La réservation permettrait la limitation maximale d'éventuelles files d'attente extérieures et de s'assurer du respect de la jauge. Compte tenu de la difficulté de mettre en place une billetterie à l'avance, mise en place à l'accueil d'un système de comptage permettant de s'assurer du respect de la jauge et information sur demande des créneaux horaires de faible fréquentation.

- **Compte-tenu de la configuration particulière du circuit de visite du Mémorial, un sens unique évident et naturel est d'ores et déjà appliqué dans le cadre d'une visite du Mémorial et évite le croisement des flux de visiteurs dans l'exposition permanente. En revanche, à proximité des salles pédagogiques et hors-sac, une matérialisation de la circulation est mise en place afin d'éviter le croisement des élèves de classes différentes :**
  - Salle Laure Diebold : entrée et sortie de la salle par l'extérieur du Mémorial
  - Salle Simone Veil : entrée et sortie par le hall, par la porte face à la salle. Ceci afin d'éviter une proximité avec les visiteurs se présentant en billetterie.
- **Le flux de visiteurs sera régulé au niveau de la billetterie sur la base des arrivées des visiteurs La régulation se fera par tranche de 25 personnes maximum dans la 1<sup>ère</sup> salle (plus de 200m2).**
- Compte tenu de la configuration du site, aucune des mesures mises en place n'entrave la sécurité incendie du site, ni l'évacuation du public ou l'intervention des services de secours et d'incendie.
- La boutique sera ouverte dans le respect du protocole en vigueur pour l'ensemble du Mémorial (signalétique, affichage des mesures barrière, film antimicrobien sur le comptoir de caisse).
- Le distributeur de boissons et friandises est accessible, avec du gel hydroalcoolique à disposition à proximité, un film anti-microbien permettant une élimination des virus à plus de 99,6% en moins d'une heure, et une désinfection régulière dans la journée.

## 2. Procédure quotidienne au Mémorial Alsace Moselle

**Ces mesures de nettoyage renforcé et d'accueil sont à appliquer par les agents. Il vient en sus du protocole de ménage du site convenu avec la société de nettoyage Centre Alsace, renforcé à deux interventions par jour.**

Les produits utilisés seront fournis en fonction par le Mémorial et/ou par la société d'entretien et de nettoyage. Un film adhésif anti-microbien ayant été appliqué sur toutes surfaces régulièrement touchées (poignées de portes, rampes d'escaliers, interrupteurs, comptoir de billetterie). Malgré l'annonce d'une désinfection en 1 heure sur ce film anti microbien, le protocole de nettoyage reste bien évidemment renforcé en fonction des heures d'affluence.

### **Billetterie :**

- Maintenir une ou 2 portes d'entrée grande ouverte
- Désinfecter la barre de porte et les poignées 3x par jour (en sus du ménage et du film antimicrobien)
- Installer la barrière à ceinture afin d'orienter le visiteur
- Matérialiser au sol la mesure d'un mètre de distanciation sociale
- Conserver en place le plexi au niveau de la caisse (hauteur 2 mètres depuis le sol ; largeur 1 mètre à 1,5 mètre)
- Désinfecter le plexi des 2 côtés après chaque changement d'agent

- Désinfecter le clavier d'ordi et l'écran ordi 3x par jour (ouverture, midi, fermeture) puis à chaque changement d'agent
- Désinfecter le téléphone et le combiné 3x par jour
- Ranger tous les papiers en caisse.
- Conserver immédiatement accessible à côté de l'ordinateur de caisse, un flacon de gel hydroalcoolique
- Faire attention à l'utilisation des stylos et à la transmission. Essayer de conserver chacun un stylo, ne pas emprunter de matériel sans l'avoir désinfecté ou sans le désinfecter après
- Se laver ou désinfecter les mains après comptage de la caisse
- Pour les agents port du masque obligatoire dans tout le bâtiment - Pour les visiteurs, le port du masque est obligatoire dès 11 ans. Possibilité de revendre un masque à prix coutant à un visiteur qui l'aurait oublié.
- **Inciter au maximum les visiteurs à payer par CB et sans contact au travers du plexi.**
- Si **contact** avec TPE **désinfection** du clavier touché
- En cas de remise de monnaie, mettez en place un plateau pour la déposer (pas de remise de main à main).
- Si transfert d'argent ou chèque se désinfecter les mains tout de suite après
- Si utilisation de la tablette Pass Alsace, Museum Pass, désinfecter l'écran et les mains après avoir touché les cartes
- Désinfecter le comptoir après chaque passage de client
- Inciter le visiteur à se désinfecter les mains avant d'entrer dans le parcours (distributeur de gel sur pied)

#### **Dans le hall :**

- Désinfecter le distributeur à boissons après chaque utilisation
- Espacer les chaises et tables et quand il fait beau, sortir quelques tables et chaises, ça rend le lieu accueillant et donne un sentiment d'espace aéré

#### **Boutique :**

- Installer un distributeur gel hydro à la sortie du parcours avec panneau incitant les personnes à se désinfecter les mains
- Affichette en boutique pour nettoyage mains et « merci de restreindre la manipulation des livres et objets »
- Laisser une caisse pour que les visiteurs déposent les livres manipulés pendant 4 j ou si possible désinfecter la couverture

**Parcours : dans chaque salle apposer affichette distances sécurité – faire un tour du parcours régulièrement pour contrôler le maintien des distances de sécurité et gestes barrière. Le nettoyage des zones à risques (portes, sanitaires, bancs et supports tactiles) sera adapté en fonction du nombre de visiteurs et de l'activité du site.**

- **Ascenseur** : mise en place film antimicrobien et désinfecter boutons (niveau 1 et 0)
- **Escaliers** : mise en place film antimicrobien et désinfecter régulièrement rampes d'escaliers, poignées de portes
- **1<sup>ère</sup> salle** : bloquer les portes ouvertes
  - désinfecter les banquettes noires 3x par jour

- mettre une affiche pour mise à dispo de sièges pliables sur demande et désinfecter les sièges pliables après chaque utilisation
- **Sas Hitler** : mise en place film antimicrobien sur les portes coupe-feu
- **Salle d'attente** : désinfecter les bancs
- **Sanitaires quai de gare** : déposer un flacon de gel hydroalcoolique
- **Quai de gare** : désinfecter les bancs
  - désinfecter écran carte tactile
- **Ascenseur Maginot** : mise en place film antimicrobien et désinfecter boutons
- **Fin Maginot** : bloquer les portes ouvertes
- **Sas Pétain – Germanisation** : RAS
- **Film Riefenstahl** : désinfecter les bancs
- **Nazification** : désinfecter les surfaces pouvant être fréquemment touchées (bureaux, cadres plexi, machine à écrire)
- **Couloir nazification** : désinfecter les bancs
- **RAD** : désinfecter les surfaces pouvant être fréquemment touchées (bureaux, cadres plexi)
- **Incorporation de force** :
  - mise en place film antimicrobien et désinfecter barrière métal
  - mettre une affichette « merci de ne pas toucher les uniformes et casquettes »
- **Sanitaires Incorporation de force** : déposer un flacon de gel hydroalcoolique
- **Camps** : mise en place film antimicrobien et désinfecter plexi maquette
- **Resistance** : RAS
- **Guerre - Libération** : mise en place film antimicrobien et désinfecter barrière métal et cadre plexi
- **EU.Phoria** : désinfecter des bancs et mise en place film antimicrobien sur les portes coupe-feu
  - désinfecter tablette globe
  - désinfecter écran distributeur de billets
  - désinfecter boutons livre kinétique
- **Forum** : Mettre en place documents papier jetables pour le commentaire du forum
- **Porte de sortie directe vers boutique** mise en place film antimicrobien sur poignée
- **Salle expo** :
  - bloquer les portes ouvertes

Toutes les 3h, ouvrir pendant au moins 15 min les portes de secours pour aérer au maximum le parcours.

#### **Dans les bureaux administration**

- Chacun nettoiera son bureau matin et/ou soir, le clavier d'ordi, l'écran, les accoudoirs de fauteuil
- Sanitaires : chacun passe un coup sur lunette et bouton chasse d'eau après utilisation (spray mis à disposition)
- Pour les repas : Privilégier le repas à l'extérieur. Commencer par se laver les mains avant de toucher frigo, micro-ondes, couverts et table. Prendre les repas en horaire décalé et en respectant les un mètre de distance minimum à table ou alors à son bureau. Passer un spray désinfectant sur les surfaces touchées

### **Centre de documentation – Consultation d’archives**

- L’espace de consultation libre sera ouvert sur rendez-vous et les demandes de recherche documentaire seront étudiées au cas par cas

### **Remarques générales :**

- Le référent COVID nommé est Sabine BIERRY – directrice du site
- Pour le co voiturage des trajets gare SNCF-mémorial, le port du masque est obligatoire
- Le protocole doit être signé par chaque agent qui s’engage à appliquer et respecter les mesures
- Procéder à des retours et partages d’expériences des aléas de la journée pour adapter les procédures et mesures initialement prévues.

## ANNEXE : Protocole quotidien de nettoyage renforcé du Mémorial pour les personnels de la société d'entretien

Ces mesures sont à appliquer **2 fois par jour** par les salariés de la société d'entretien **CENTRE ALSACE NETTOYAGE** et s'ajoutent aux tâches habituelles de nettoyage du site.

Les produits utilisés seront fournis en fonction par le Mémorial et/ou par la société de nettoyage.

### **Dans les bureaux administration**

- Nettoyer quotidiennement les équipements collectifs en libre-service (machines à café, imprimantes, photocopieurs et de l'affiche rappelant l'obligation de se laver les mains avant leur utilisation).
- Désinfecter régulièrement rampes d'escaliers, poignées de portes, boutons d'ascenseur
- Faire un nettoyage des sanitaires (peut être mettre à dispo un spray désinfectant et chacun passe un coup sur lunette et bouton chasse d'eau après utilisation)

Le personnel du Mémorial procédera au nettoyage à son arrivée et à son départ de sa zone de travail à savoir écran ordi, clavier, téléphone, bureau et accoudoirs de fauteuil

- Procéder à des retours et partages d'expériences des aléas de la journée pour adapter les procédures et mesures initialement prévues.

### Pour la réouverture et après

#### **Billetterie et hall:**

- Désinfection du Hall avec l'autolaveuse
- Nettoyer les portes vitrées
- Désinfecter la barre de porte et les poignées
- Désinfecter le plexi de billetterie des 2 côtés
- Désinfecter le clavier d'ordi et l'écran ordi
- Désinfecter le téléphone et le combiné 3x par jour
- Port du masque ou de la visière obligatoire dans les espaces publics
- Désinfecter le terminal CB
- Désinfecter le comptoir et le plan de travail
- Désinfecter les couvercles de poubelle
- Nettoyer le banc courbe
- Nettoyer les chaises et tables (en fonction de l'utilisation)

#### **Boutique :**

- Vérifier qu'il reste du gel hydroalcoolique
- Désinfecter les portes placards régulièrement

#### **Sanitaires :**

- Faire un nettoyage tous les jours des sanitaires
- Désinfecter les poignées de portes

#### **Casiers :**

- Désinfecter les façades de porte de 1 à 12 (les autres restent condamnées pour le moment)

**Salles pédago (si besoin) :**

- Nettoyer les tables et chaises
- Désinfecter les poignées
- Désinfecter les couvercles de poubelles

**Ascenseur :**

- Désinfecter boutons (niveau 1 et 0)

**Escaliers :**

- Désinfecter rampes d'escaliers

**1<sup>ère</sup> salle :**

- Nettoyer portes battantes
- Désinfecter les banquettes noires

**Sas Hitler :**

- Nettoyer et désinfecter portes battantes coupe-feu.

**Salle d'attente :**

- Désinfecter les bancs
- Désinfecter les poignées de portes d'accès au quai

**Quai de gare :**

- Désinfecter les bancs
- Désinfecter carte tactile sur le quai

**Ascenseur Maginot :**

- Désinfecter boutons (niveau 1 et 0)

**Sas Pétain – Germanisation :**

- Désinfecter la radio

**Film Riefenstahl :**

- Désinfecter les bancs

**Nazification :**

- Désinfecter les surfaces pouvant être fréquemment touchées (bureaux, cadres plexi, machine à écrire)

**Couloir nazification :**

- Désinfecter les bancs
- Désinfecter les poignées de portes

**RAD :**

- Désinfecter les surfaces pouvant être fréquemment touchées (bureaux, cadres plexi)

**Incorpo :**

- Désinfecter la barrière métal

**Camps :**

- Désinfecter le plexi de la maquette du camp

**Guerre totale - Libération :**

- Désinfecter la rampe du garde-corps et cadre plexi

**EU.phoria :**

- Désinfecter les bancs
- Désinfecter la tablette devant le globe
- Désinfecter les portes coupe-feu

**Le Président du Mémorial Alsace Moselle**



**Alain Ferry**  
Député honoraire

Annexe :

Pictogrammes adhésifs mis en place

